Syndicat Mixte pour le SCoT du Bassin de Vie d'Avignon

Envoyé en préfecture le 04/02/2022
Reçu en préfecture le 04/02/2022
Affiché le 04/02/2022
ID : 084-258403153-20220124-DCS_2022_01_2-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du Comité Syndical du 24 Janvier 2022

DCS n°2022-01

Date de convocation : 14 Janvier 2022

Délégués en exercice : 48

Titulaires : 25
Suppléants : 5
Absents non remplacés : 18

Quorum d'un tiers des membres* : 17
*Loi de prorogation de l'Etat d'urgence sanitaire du 10 novembre 2021

Votants : 30

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-quatre janvier, à quatorze heures trente, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des fêtes du Pontet, au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Pascale BORIES, la Présidente.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
M. Claude MOREL, M. Daniel BELLEGARDE, M. Steve SOLER, Mme Jeanine DRAY, Mme Annick DUBOIS, M. Franck JOUSSELIN, M. Luc ROUSSELOT, M. Yvan BOURELLY, M. Hervé BERENGUER, Mme Pascale BORIES, M. Michel TERRISSE, M. Christian GROS, M. Stéphane MICHEL, M. Fulgencio BERNAL, M. Didier CARLE, Mme Pascale CHUDZIKIEWCZ, M. Stéphane GARCIA, M. Claude AVRIL, M. Nicolas PAGET, M. Thierry VERMEILLE, M. Xavier MARQUOT, M. Fabrice LEAUNE, M. Pascal CROZET, M. Marc GABRIEL, Mme Florence GOURLOT

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :
M. Serge MALEN représenté par M. Lionel FISCHER
M. Jacques DEMANSE représenté par Mme Carole DELAFONTAINE
M. Yann BOMPARD représenté par M. Claude BOURGEOIS
M. Louis DRIEY représenté par Mme Françoise GRANDMOUGIN
Mme Christine LANTHELME représentée par Mme Annie AVON

ÉTAIENT ABSENTS NON REPRÉSENTÉS :
M. Paul Roger GONTARD (Excusé), Mme Cécile HELLE (Excusée), M. Joël PEYRE (Excusé), Mme Aurore CHANTY (Excusée), M. Patrick SUISSE (Excusé), M. Pierre JOUVENAL (Excusé), M. Patrick SANDEVOIR (Excusé), M. Michel DOUCENDE (Excusé), M. Joël GUIN (Excusé), Mme Nathalie LE GOFF (Excusée), Mme Isabelle BURE (Excusée), M. Michel PERRAND (Excusé), M. Christophe REYNIER-DUVAL (Excusé), M. Jean-Pierre FENOUIL (Excusé), Mme Claudine MAFFRE (Excusée), M. Denis SABON (Excusé), Mme Christine WINKELMANN (Excusée), Mme Patricia LISPAL-GONDRAN (Excusée)

ÉTAIENT PRÉSENTS SANS VOIX DÉLIBÉRATIVE :

Secrétaire de séance : Monsieur Nicolas PAGET

OBJET : Compte de Gestion Provisoire – Exercice 2021

Rapporteur : Stéphane GARCIA

Envoyé en préfecture le 04/02/2022
Reçu en préfecture le 04/02/2022
Affiché le 04/02/2022
ID : 084-258403153-20220124-DCS_2022_01_2-DE

Pour permettre la reprise anticipée du résultat de l'exercice 2021 dans le Budget Primitif de 2022, il convient de s'assurer de la concordance des résultats de l'exercice 2021 du Compte Administratif avec ceux du Compte de Gestion. Le Compte de Gestion provisoire a été transmis par le Comptable.

Considérant que le Comité Syndical devra délibérer sur le Compte de Gestion définitif lorsqu'il pourra être produit par le Comptable et qu'en cas d'écart avec le Compte de Gestion provisoire, il conviendra de redélibérer sur le vote du Compte Administratif.

Après s'être assuré que le receveur ait repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il ait procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Le rapporteur expose les résultats budgétaires de l'exercice 2021 dressés par le receveur :

084005
TRES. AVIGNON MUNICIPALE

GED

II-1
Exercice 2021

71300 - SM AMENAGT BASSIN VIE AVIGNON

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	440 323,49	654 723,00	1 095 046,49
Titres de recettes émis (b)	404 622,00	654 926,70	1 059 548,70
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	404 622,00	654 926,70	1 059 548,70
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	440 323,49	654 723,00	1 095 046,49
Mandats émis (f)	312 369,97	535 895,64	848 265,61
Annulations de mandats (g)	25,20	1 833,00	1 858,20
Dépenses nettes (h = f - g)	312 344,77	534 062,64	846 407,41
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	92 277,23	120 864,06	213 141,29
(h - d) Déficit			

Envoyé en préfecture le 04/02/2022
Reçu en préfecture le 04/02/2022
Affiché le 04/02/2022
ID : 084-258403153-20220124-DCS_2022_01_2-DE

084C05
TRES. AVIGNON MUNICIPALE

GED
Etat II-2
Exercice 2021

71300 - SM AMENAGT BASSIN VIE AVIGNON

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2020	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement	10 614,83		92 277,23		102 892,06
Fonctionnement	212 432,75	212 432,75	120 864,06		120 864,06
TOTAL I	223 047,58	212 432,75	213 141,29		223 756,12
II - Budgets des services à					
caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à					
caractère industriel					
et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	223 047,58	212 432,75	213 141,29		223 756,12

Considérant que le Bureau Syndical, réuni le 10 janvier 2022 en visioconférence, a émis un avis favorable.

Considérant que le quorum est atteint et qu'en conséquence la validité des délibérations est assurée,

Après avoir entendu le rapporteur,

Le Comité Syndical :

- **DECLARE** que le Compte de Gestion provisoire, dressé pour l'exercice 2021 par le receveur du Syndicat, est visé et certifié conforme par l'ordonnateur.

La délibération est adoptée.

Vote du Comité :
- POUR : 30
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

La Présidente,
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

La Présidente
Pascale BORIES

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE VIE D'AVIGNON